



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Rentrée scolaire 2021-2022

Le ministre de l'Éducation fait revivre le jour de la marmotte aux profs et aux élèves

Montréal, le 24 août 2021 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) accueille favorablement la décision annoncée aujourd'hui par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de rendre obligatoire le port du masque en tout temps pour les élèves du primaire et du secondaire dans certaines régions. Elle rappelle toutefois que le réseau scolaire a besoin de directives claires, en cas d'éclosion, afin d'assurer une rentrée scolaire sécuritaire pour les enseignantes et enseignants ainsi que pour leurs élèves.

Le port du masque en tout temps pour les élèves reste le meilleur geste barrière pour freiner la propagation du virus, notamment du variant Delta beaucoup plus contagieux, et ainsi éviter des bris de services éducatifs. Néanmoins, cette mesure sanitaire aurait dû être annoncée beaucoup plus tôt, comme la FAE en avait fait la demande au ministre de l'Éducation à la mi-août, anticipant une contagion plus forte en raison de la montée en puissance du variant Delta et s'appuyant sur le principe de précaution qui doit continuer de prévaloir. La FAE déplore également que le Guide de mesures pour la gestion des cas de contacts n'ait été rendu public qu'aujourd'hui par l'INSPQ, alors que les dates de la rentrée scolaire sont connues depuis longtemps. « Les profs ne veulent pas revivre une autre rentrée où l'on ne sait pas sur quel pied danser et où l'on joue au yo-yo avec les mesures sanitaires mises en place. On a l'impression de vivre le jour de la marmotte, les directives arrivent au compte-gouttes et toujours trop tard. Le ministre de l'Éducation doit prendre ses responsabilités pour éviter la confusion et l'incertitude qui planent actuellement dans le réseau scolaire », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Tests rapides

Lors de la rentrée 2020-2021, la FAE revendiquait déjà le déploiement de tests rapides dans les établissements scolaires. La dernière année a permis de constater la nécessité de dépister rapidement les cas de COVID-19 chez les membres du personnel et les élèves pour éviter un effet domino dans les établissements scolaires, notamment en raison des mises en quarantaine d'enseignantes, d'enseignants et d'élèves. C'est tout de même inacceptable que les autorités de la santé publique commencent à peine à envisager de déployer ces tests dans les écoles primaires et secondaires dans les régions où la situation épidémiologique est plus préoccupante alors que le Québec doit affronter une 4^e vague.

La FAE rappelle qu'elle sera entendue dans le cadre des travaux de la Commission parlementaire portant sur la vaccination obligatoire qui se tiendra jeudi et vendredi prochains.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter

Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APR FAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au
514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca